# Assemblée constituante citoyenne du Québec

# Procès-verbaux du Conseil des opérations intérimaire

## Janvier-avril 2016

Le présent document contient les procès-verbaux rédigés par les différents secrétaires du Conseil des opérations intérimaire (COI) pour la période du 18 janvier au 8 mars et pour la réunion du 5 avril. Le premier procès-verbal — celui du 11 janvier — n'a pas été inclus dans le présent document puisqu'il n'a pas été approuvé par les membres du COI (voir à ce sujet les remarques faites lors de la réunion du 18 janvier). De toute façon, la première réunion a surtout été l'occasion d'échanger et de faire connaissance en tant que nouveau COI.

## Table des matières

Réunion du 18 janvier	2
Réunion du 26 janvier	4
Réunion du 2 février	7
Réunion du 9 février	10
Réunion du 16 février	13
Réunion du 23 février	16
Réunion du 1er mars	20
Réunion du 8 mars	24
Les démissions au COI	28
Réunion du 5 avril	29

# Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion du COI 18 janvier 2016

#### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Marc Dion propose Delphine Colignon. Maxime Gingras appuie.

Président : Renée Pronovost propose Maxime Gingras, Jean-Pierre Blanchard appuie.

Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour.

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016 (point 3 du PV)
  - II. Suivi de la dernière réunion (point 4 du PV)
  - III. Bilan de la structure de l'ACCQ (point 5 du PV)
  - IV. Préciser notre plan d'action (point 6 du PV)

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016.

- Plusieurs remarques :
  - o PV trop long (12 pages) (M. Gagnon, M. Gingras et D. Colignon)
  - Besoin de plus de concision pour une meilleure lisibilité (D. Colignon)
  - Ne pas retranscrire les discussions philosophiques (R.P. Viens, M. Gingras)
  - Quelques erreurs dans la retranscription de ce qui a été dit (M. Gagnon et M. Gingras)
- Décision : Retravailler le procès-verbal pour la prochaine réunion.
- Approuvé à l'unanimité.

#### 4. Suivi de la dernière réunion.

• Danielle Morin accepte de faire le suivi avec les membres de l'ACCQ : envoyer les procèsverbaux, courriels, informations aux responsables de régions... (M. Dion)

- Accès au site internet de L'ACCQ :
  - Mission pour R.P. Viens: Prendre contact avec François Lamontagne pour pouvoir publier les procès-verbaux et les communiqués, directement sur le site.
  - Problème de fonctionnalité du site : Difficulté d'accès aux procès-verbaux de chaque région ; aller-retour sur le site et absence d'alerte pour signaler la mise en ligne d'un nouveau document. (R. Pronovost)
- Problème technique dans l'envoi des noms des nouveaux signataires aux régions :
  - Numéro de téléphone inclus dans le courriel ? Danielle Morin n'est pas sûre. (M. Dion)
  - Préciser aux responsables des régions de faire des envois CCI pour ne pas divulguer les courriels à tout le monde. (R.P. Viens )
- Prise de contact avec les comités :
  - Création d'un questionnaire standardisé pour tous les comités, proposé et rédigé par M.
    Gingras.
  - Besoin de contacter et sonder toutes les personnes impliquées dans les comités pour avoir une vision la plus globale possible.
    - M. Gagnon propose de l'adopter et de le diffuser auprès des comités, M. Gingras appuie.
    - Approuvé à l'unanimité.

### 5. Bilan de la structure de l'ACCQ.

- Bilan provisoire en attendant le retour des questionnaires et autres collectes d'informations :
  - o Problème dans les communications :
    - Quels outils a-t-on pour communiquer ?
    - Qui fait quoi / où ?
    - Problèmes dans le schéma de communication interne et/ou externe.
  - o Structure de prise de décision / fonctionnement dans les assemblées.
    - Pas assez efficace
    - Frustration dans les assemblées

#### 6. Prochaine réunion.

• Prochaine réunion fixée mardi 26 janvier à 21h.

# Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> réunion du COI 26 janvier 2016

### 1. Présidence et secrétariat.

- Secrétaire : René-Philippe Viens propose Delphine Colignon. Maxime Gingras appuie.
- Président : René-Philippe Viens propose Maxime Gagnon. Maxime Gingras appuie.
- Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2016 (point 3 du PV)
  - II. Questionnaire de sondage (point 4 du PV)
  - III. Plan d'action 2016 Proposition de l'ACRQ 16 (point 5 du PV)
  - IV. Site internet de l'ACCQ (point 6 du PV)
  - V. Tableau récapitulatif des courriels des membres actifs (point 7 du PV)

## 3. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2016

• Adopté à l'unanimité.

## 4. Questionnaire de sondage

- Le questionnaire s'inscrit dans le bilan de la situation de l'ACCQ, en lien avec les deux communiqués diffusés aux membres. (Maxime Gagnon)
  - o But:
    - Faire ressortir les problématiques organisationnelles, décisionnelles, communicationnelles de l'ACCQ.
    - Faire le portrait de la situation
  - Comment :
    - Questions quantitatives et qualitatives
    - Envoie des questionnaires
    - Analyse des résultats
    - Faire des constats / compilation des résultats
  - Deux choix possibles: (M. Gingras)
    - PDF dynamique (moins long à créer, plus long à analyser)
    - Sondage en ligne.
  - Choix des thèmes/ questions : (M. Gingras)
    - Questions et gradations de satisfaction.
    - La dernière question Ordre de priorité selon chaque membre.
- Pour la prochaine rencontre :
  - Faire le questionnaire. (M. Gingras)
  - o Faire un échéancier. (M. Gingras)
  - Envoie du premier sondage, pour les responsables des comités. (tous)

## 5. Plan d'action 2016 - Proposition de l'ACRQ 16

- Page 12 du PV de la 3<sup>e</sup> rencontre nationale :
  - o Pourquoi seulement 5 points ? Où sont les autres points présentés au national.
  - o Webinaire/conférence Étienne Chouard. Demande de l'ACRQ 16 de former un comité ad hoc.

- ✓ Décision : Le COI demande à l'ARCQ 16 un plan des étapes de la formation du comité pour une meilleure organisation et coordination.
- O Discussion autour de la 4<sup>e</sup> rencontre nationale :
  - ✓ Un bilan du sondage sera présenté. Dans le meilleur des cas, selon le respect de l'échéancier, il aura été présenté aux ACRQ avant la nationale.
  - ✓ Piste de solution à discuter en groupe, en atelier.
  - ✓ Formule plus festive : deux journées : une de travail / une d'idée (atelier constituant...)
- Faire une compilation des propositions encore pertinentes des différentes ACRQ (R. Pronovost)

## 6. Site internet de l'ACCQ

- Impossibilité de joindre François Lamontagne (seule personne a avoir les codes du site).
  Maxime Gagnon et René-Philippe Viens continuent de lui demander de se positionner en termes de disponibilité.
- Liste des membres du COI toujours pas à jour sur le site internet.
- Certains liens sont inactifs.

## 7. Tableau récapitulatif des courriels des membres actifs

- Maxime Gagnon a demandé à Danielle Morin de faire une liste de tous les membres actifs (courriels et coordonnées téléphoniques) pour pouvoir communiquer plus facilement.
  - Les membres actifs sont les membres du COI, les secrétaires et responsables des ACRQ ainsi que les responsables des comités.

#### 8. Prochaine rencontre

• Prochaine réunion mardi 02 février 2016

# Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> réunion du COI 02 février 2016

### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gagnon propose Delphine Colignon. Maxime Gingras appuie. Président : Maxime Gagnon propose Maxime Gingras. René-Philippe Viens appuie. Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du PV du 26 janvier 2016 (point 3 du PV)
  - II. Retour sur la semaine dernière (point 4 du PV)
  - III. Adoption du communiqué n°3 (point 5 du PV)
  - IV. Sondage (point 6 du PV)
  - V. 4<sup>e</sup> rencontre nationale (point 7 du PV)

# 3. Lecture et adoption du PV du 26 janvier 2016 :

- Maxime Gagnon propose l'adoption. Maxime Gingras appuie.
- Adopté à l'unanimité.

#### 4. Retour sur la semaine dernière :

- Liste des membres actifs : En attente de la liste des membres actifs: des responsables des régions, des responsables des comités et des différentes boites courriel : (M.Gagnon)
  - Questions : Qui aura accès à cette liste ?

- Y a-t-il des problèmes de confidentialité?
- Quelles sont les restrictions légales liées à la divulgation de cette liste ?
- O Comment aviser les responsables / secrétaires des régions pour qu'ils ne divulguent pas les courriels dans les communications. (R-P Viens)
  - À discuter dans le but de faire un communiqué : liste de courriels des membres/mots de passe des boites courriel.
  - Créer à terme un comité d'éthique des communications ?
- Mettre en tableau la liste des responsables des régions (D.Colignon)

#### • Site internet:

- o Le COI est en contact avec une personne qui serait intéressée pour prendre la relève de François Lamontagne (avec son accord).
  - Cette personne voudrait :
    - Travailler sur des mandats spécifiques à la demande du COI.
    - Corriger les Bogues.
    - Améliorer la performance du site.
    - Le COI pourrait mettre directement du contenu sur le site.
  - Faire une liste de mandats, à court terme et moyen terme.

#### • Questionnaire des comités :

O Seul Maxime Gingras, Delphine Colignon et René-Philippe Viens ont reçu des questionnaires remplis des comités registrariat/secrétariat, éducation et web.

## 5. Adoption du communiqué n°3:

- Communiqué qui vise à annoncer aux membres de l'ACCQ l'intérêt du sondage et ses modalités.
  - o Point à régler cette semaine : les dates.
  - À envoyer dans la semaine.

## 6. Sondage:

- Les résultats du sondage devront être présentés à la prochaine rencontre nationale.
- Objectif au 5 mars 2016 pour l'envoi du rapport final du sondage.
- Les régions doivent pouvoir se préparer avant, avoir les résultats avant cette rencontre (fixée le19 et 20 mars).
  - O Doit-on repousser la réunion à début avril ?
- Cette semaine : tous les membres du COI font des commentaires, essayent le questionnaire, ciblent les problèmes, les modifications à faire.
- À discuter : comment diffuser le sondage ? En ligne sur le site / par courriel.

# 7. 4<sup>e</sup> rencontre nationale :

- Faire le bilan du sondage avec les membres.
- Présentation d'un long travail de Maxime Gingras sur le processus de délibération et de prise de décision qui allègerait beaucoup les assemblées nationales. À essayer pendant la 4<sup>e</sup> nationale et à voter par les membres à la fin de la rencontre.
- Une journée plus festive, peut-être des ateliers constituants (à réfléchir)
  - Travailler sur des articles de constitution ?

#### 8. Prochaine rencontre:

• Prochaine rencontre prévue le 09 février 2016

# Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion du COI 09 février 2016

### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gingras propose Delphine Colignon. René-Philippe appuie.

Président : René-Philippe Viens propose Maxime Gingras. Jean-Pierre Blanchard appuie.

Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du procès-verbal du 09 février (point 3 du PV)
  - II. Site internet de l'ACCQ (point 4 du PV)
  - III. Confidentialité des publications du COI (point 5 du PV)
  - IV. L'OBNL (point 6 du PV)

# 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 09 février.

- Retour sur la semaine dernière :
  - Liste des membres actifs de l'ACCQ :
    - le degré de confidentialité est toujours à déterminer.
    - Pour le courriel du COI, le mot de passe a été changé. Seules Delphine Colignon et Renée Pronovost ont le mot de passe.
  - Refaire un communiqué pour les sondages aux comités pour plus de clarté. (R. Pronovost)
- Maxime Gingras propose l'adoption du procès-verbal. Jean-Pierre Blanchard appuie. Procès-verbal adopté à l'unanimité.

## 4. Site internet de l'ACCQ avec François Marchildon.

- François Marchildon (nouveau webmestre) se propose de travailler sur les outils de communication du site internet.
- Le nom de domaine est chez GoDaddy (80\$)
- Le serveur d'hébergement web est DigitalOcean (environ 5\$)
- Le code est hébergé chez GitHub pour avoir une plateforme de modification et de collaboration (gratuit)
- Les courriels chez Zoho
  - o François Marchildon se propose de rassembler tout pour plus de facilité de gestion.

### • À faire :

- O Sondage à mettre sur le site, avec un lien pour le télécharger ainsi qu'un paragraphe qui l'introduit et une photo pour améliorer la visibilité.
  - Possibilité de mettre le sondage d'ici la fin de la semaine. (dim 14 février)
  - Envoie d'un courriel par MailChimp à tous les membres avec l'image et le paragraphe de présentation (lundi 15 février)
- Besoin d'acheter un certificat de sécurité : frais annuel d'environ 15 US\$ pour sécuriser les échanges et les informations (liste de courriels). IL y aurait également un meilleur positionnement dans les résultats Google. URGENT
- Expiration du domaine le 1<sup>er</sup> mars (environ 80\$): URGENT. Peut coûter 200 à 300\$ après l'expiration pour récupérer le nom du domaine.
- Changer les informations comme les noms des membres du COI.
- Site hébergé aux États-Unis. Moins de sécurité, les autorités ont le pouvoir de regarder toutes les informations sur le site et lire tous les courriels sans aucune autorisation d'une cour de justice. Il faudrait rapatrier l'hébergement au Canada.
- Il faudrait une adresse, une carte de crédit et un numéro de téléphone dédiés à l'ACCQ pour entrer les informations sur le site internet, pour la facturation et pour une gestion plus facile des différents comptes.
- o II faudrait centraliser tous les comptes.
- La liste des signataires sera montée dans MailChimp.

#### Possibilités éventuelles dans le futur :

- Création d'un forum sur le site: il faudrait synchroniser la liste des signataires avec les comptes de forum avec les signatures données aux assemblées.
- o Création d'un wiki.

 Passer en wordpress (logiciel gratuit) pour que le COI et les comités puissent publier directement sur le site / mettre les informations à jour sans passer par le webmestre.
 Objectif : rendre le site plus vivant.

## 5. Confidentialité des publications du COI.

- Maxime Gagnon demande à ce qu'aucune de nos discussions et publications de groupe ne soit diffusée sans une autorisation écrite. Ceci en regard de la loi pour se protéger d'éventuelle poursuite juridique.
- Maxime Gagnon demande le vote pour adopter cette politique à l'ensemble du COI.
- Les autres membres du COI ne sont pas d'accord pour plusieurs raisons :
  - o Il n'y a aucun secret dans les échanges, aucun préjudice si les discussions sont publiques.
  - C'est un principe qui va à l'encontre de notre mouvement démocratique qui devrait être plus transparent.
  - Les membres du COI sont capables de faire la différence entre les discussions officielles et les discussions plus informelles qui restent privées.
- Maxime Gagnon fait valoir son droit et refuse que la moindre de ses publications et de ses discussions soit diffusée sans son consentement.

### 6. L'OBNL

À reporter à la semaine prochaine.

### 7. Prochaine rencontre du COI

• Prochaine rencontre le mardi 16 février.

# Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion du COI 16 février 2016

Absent: Maxime Gagnon

### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gingras propose Delphine Colignon. Renée Pronovost appuie. Président : Jean-Pierre Blanchard propose Maxime Gingras. Marc Dion appuie. Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Delphine Colignon propose l'adoption du procès-verbal.
- René-Philippe Viens appuie.
- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du procès-verbal du 09 février (point 3 du PV)
  - II. Retour sur la semaine passée (point 4 du PV)
  - III. Communiqué n°4 (point 5 du PV)
  - IV. OBNL (point 6 du PV)
  - V. Conférence avec Étienne Chouard (point 7 du PV)
  - VI. Varia (point 8 du PV)

# 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 09 février :

- Marc Dion propose l'adoption du Procès-verbal du 09 février 2016, sauf la partie V sur la confidentialité des publications des membres du COI (Maxime Gagnon n'étant pas présent à cette réunion, il a fait savoir qu'il a des précisions / rectifications sur cette partie).
- Maxime Gingras appuie.
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sauf le point V.

## 4. Retour sur la semaine passée :

#### • Site internet

- À faire dans les 15 jours : renouveler le nom de domaine :
  - Marc Dion se propose de payer avec sa carte de crédit personnelle et de se rembourser avec un chèque de l'ACCQ.
  - Hébergement à chercher au Québec pour plus de facilité de gestion. (René-Philippe Viens)
  - Cryptage du site à magasiner en même temps que le nom de domaine (René-Philippe Viens)
- Possibilité de louer un serveur :
  - Permettrait à différentes personnes (membres du COI, responsables des comités et des ACRQ de faire des changements sur le site. (150\$ par mois)
- Possibilité de créer un Wiki sur le site internet (plateforme d'écriture collaborative)

### Questionnaire de sondage

- François Marchildon va envoyer un test aux membres du COI dans les jours suivants.
- o Le questionnaire sera envoyé à tous les membres de l'ACCQ en fin de semaine.
- La date limite de retour est reportée au 6 mars, pour que tous les membres aient le temps de remplir le questionnaire.
- Marc Dion se propose de commencer les démarches pour réserver une salle pour la 4<sup>e</sup> rencontre nationale, les 09 et 10 avril 2016.

## 5. Communiqué n°4:

- Suggestion aux ACRQ :
  - O Distinguer et organiser des réunions informatives et des réunions décisionnelles.
  - Les réunions informatives pourraient être des réunions d'accueil des nouveaux membres, en attendant la création d'une structure d'accueil.
  - Se référer éventuellement au plan de séances d'information proposé par Isabelle Marquis sur la page Consultation pour l'Assemblée constituante citoyenne.
  - Privilégier les rencontres informatives, en attendant les résultats du questionnaire de sondage.

#### 6. OBNL:

- Nécessité d'avoir trois signataires :
  - Trouver trois signataires qui seraient d'accord pour porter la responsabilité juridique; les signataires deviennent personnes morales, elles peuvent donc être poursuivie pour fraude, mauvaise gestion, responsabilité civile. (Marc Dion)
  - Nécessité de prendre une assurance responsabilité civile.
  - Une OBNL ne peut pas donner de reçu sauf autorisation du gouvernement Canada.
  - Il faut créer des statuts et règlements. Martine Labossière a déjà créé une ébauche, mais ça n'a pas été discuté en ACRQ ou en rencontre nationale.

# 7. Conférence avec Étienne Chouard :

- Un premier contact a été pris avec Étienne Chouard.
- Il serait disponible et intéressé pour venir fin octobre, début novembre.
- Il ne demanderait aucune rémunération.
- Possibilité de créer un comité ad hoc qui prendrait en charge l'organisation de la conférence.
- Étudier les possibilités de conférences dans des universités.
- Étudier les possibilités d'un passage télévisé.
- Faire suivre la conférence avec des ateliers constituants.

#### 8. Varia

- Recenser toutes les propositions des ACRQ, des comités...
- Contacter Sylvie Bergeron pour répondre à sa proposition concernant les trousses (boîtes à projets et accueil) sur lesquelles elle a travaillé. (Renée Pronovost)

# Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> réunion du COI 23 février 2016

Absent : Maxime Gagnon

### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gingras propose Delphine Colignon. Jean-Pierre Blanchard appuie.

Président: Maxime Gingras propose Marc Dion.

Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Delphine Colignon propose l'ordre du jour. René-Philippe appuie.
- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 février (point 3 du PV)
  - II. Site internet (point 4 du PV)
  - III. Réservation de la salle pour la 4<sup>e</sup> nationale (point 5 du PV)
  - IV. L'OBNL (point 6 du PV)
  - V. Venue d'Étienne Chouard (point 7 du PV)
  - VI. Varia (point 8 du PV)

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 février 2016

- Delphine Colignon propose l'adoption du procès-verbal.
- Jean-Pierre Blanchard appuie.
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 4. Site internet

• Nom de domaine irait à ENOM ou FUNIO (à Montréal). Avec le certificat de sécurité.

• On reste sur un hébergement américain, car moins cher. Un hébergement québécois serait d'environ 60\$ par mois.

Le COI donne son accord à François Marchildon pour faire les démarches cette semaine.

Payement mensuel préférable pour équilibrer les comptes.

# 5. Réservation de la salle pour la 4<sup>e</sup> nationale

- Polyvalence de Chavigny: Capacité d'environ 70 personnes, stationnement gratuit. Internet sur place, matériel son/informatique. Prix ?
- Société St-Jean Baptiste: Bâtisse pour nous, pour le même prix donc possibilité de travailler en sous-groupe, faire des ateliers constituants. Stationnement gratuit. Est-ce qu'il y a du matériel son/informatique ? Prix ?
- Cégep de Trois-Rivières : Stationnement payant.
  - René-Philippe Viens se propose d'apporter le matériel son / projecteur si la salle n'est pas équipée.
- Marc Dion va se renseigner sur place cette semaine

#### 6. OBNL

- Problème financier: pas assez de liquidité.
- Problème des statuts et règlements. Ils doivent être votés par l'ensemble des membres.
- Qui seront les 3 signataires ?
  - On ne peut pas forcer les membres du COI à être signataire.
  - Le changement des noms est payant, après 3 mois. Il est donc impensable de changer les noms à chaque COI.
- 200\$ par an pour l'assurance responsabilité civile.
- Beaucoup d'implications légales. Est-ce que les membres qui ont voté pour l'OBNL le savaient ?
- Personne n'a accepté de signer jusqu'à présent.

Marc Dion propose de faire un communiqué sur la future plateforme web, avec vote, « pour » ou « contre » l'OBNL :

- Explication de toutes les implications légales pour les signataires.
- Demande de volontaires pour être signataire.

• Éventuellement, tirer au sort les signataires parmi les membres qui votent pour l'OBNL.

## 7. Venue d'Étienne Chouard

- Robert Aubin a pris contact avec Étienne Chouard. 1<sup>er</sup> contact sans prise de décisions.
- Il faudra créer un comité. Robert Aubin et René-Philippe Viens vont faire un appel à tous pour participer au comité.
- Tester la future plateforme pour demander aux membres de voter sur le projet.

#### 8. Varia

- Sylvie Bergeron nous demande de nous prononcer sur les trousses qu'elle a créées. Renée Pronovost l'a contacté avec l'accord du COI pour que Sylvie lui fasse parvenir les trousses afin qu'elles soient étudiées avec les autres propositions des ACRQ.
- Sylvie Bergeron nous demande également de rédiger les tâches des membres du COI pour qu'elle travaille sur l'organigramme :

### Nous avons discuté des points suivants :

- Pour être démocratique, il faut que les tâches du COI soient définies par l'ensemble des membres, pas par les seuls membres du COI.
- Les membres du COI sont attachés à un comité pour plus de clarté, pour pouvoir faire le lien entre ledit comité et le COI. Mais les membres du COI ne sont pas les responsables des comités.
- Il faudrait attendre le bilan du sondage pour que les tâches du COI correspondent aux attentes des membres.

# 9. Politique des communications au sein du COI :

- Maxime Gagnon n'a pas assisté aux réunions du COI depuis le 09 février 2016. Il nous demande de nous prononcer sur une politique de communication au COI. Il nous a envoyé un dossier explicatif de son point de vue, avec interdiction de diffusion.
- Maxime Gagnon aimerait que nous statuions sur l'interdiction absolue de diffuser des documents sans le consentement de la personne qui l'a produit.
- Il cite plusieurs articles sur le respect de la vie privée :

Article 10. Toute personne qui exploite une entreprise et recueille, détient, utilise ou communique des renseignements personnels sur autrui doit prendre et appliquer des mesures de sécurité propres à assumer le caractère confidentiel des renseignements.

Article 35. Toute personne a droit au respect de sa réputation et de sa vie privée. Nulle atteinte ne peut être portée à la vie privée d'une personne sans que celle-ci y consente ou sans que la loi l'autorise.

- Nous avons discuté des points suivants:
  - Les textes en questions portent sur la vie privée. Les discussions du COI n'ont pas de caractère privé et il n'y a rien de préjudiciable pour nos vies personnelles.
  - o Il est possible que certaines personnes soient en désaccord et se servent de communications privées. Mais à quel point est-ce préjudiciable pour nos vies privées ?
  - Les membres du COI n'étant pas en accord avec Maxime Gagnon, il s'exclut des discussions et des réunions.
  - o Il est envisagé par les membres du COI d'exclure Maxime Gagnon si il ne revient pas assister aux réunions.

## 9. Prochaine rencontre du COI

Prochaine rencontre le mardi 1<sup>er</sup> mars.

# Procès-verbal de la 8<sup>e</sup> réunion du COI 1<sup>er</sup> mars 2016

Absent : René-Philippe Viens Maxime Gagnon

#### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gingras propose Delphine Colignon. Renée Pronovost appuie. Président : Marc Dion propose Maxime Gingras. Jean-Pierre Blanchard appuie. Approuvé à l'unanimité.

# 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 février (point 3 du PV)
  - II. Retour sur la semaine précédente : (point 4 du PV)
    - Site internet/hébergement
    - o OBNL
    - Sondage
  - III. Confidentialité des publications du COI (point 5 du PV)
  - IV. Communiqué n°4 (point 6 du PV)
  - V. 4<sup>e</sup> rencontre nationale (point 7 du PV)

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 février :

- Marc Dion propose l'adoption du procès-verbal.
- Maxime Gingras appuie.
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sauf un point à rajouter sur les communications au sein du COI.

## 4. Retour sur la semaine précédente :

• Site internet/hébergement :

Liste des priorités à donner à François Marchildon pour le site internet :

- Changer les noms des personnes du COI. Et au-dessus des noms, changer le paragraphe comme suit : « Pour toutes questions ou tous commentaires, veuillez contacter les membres du COI.
- Créer un onglet « communications internes» avec des sous-catégories : COI;
  comités ; ACRQ pour que chacun puisse publier ses PV.
- o Rajouter sous l'organigramme : « sujet à approbation »
- o Rajouter les titres sous les vidéos présentées sur le site.
- o Réparer les liens qui ne fonctionnent pas.
- Les secrétaires des régions devraient faire la liste des propositions qui ont été discutées pendant leur réunion pour les partager sur le futur forum et ainsi entamer un processus de discussion avec les autres ACRQ.
- Marc Dion va communiquer avec François Lamontagne pour avoir son document sur la création d'une plateforme.
- Le nom de domaine a été renouvelé avec FUNIO, jusqu'en mars 2016. Avec cryptage.
- OBNL. Marc Dion n'a pas eu le temps la semaine passée. Cette semaine, il va faire appel à Marie-Luce Fortier pour avoir plus d'informations légales et ainsi sonder les membres grâce à la plateforme pour être sûr qu'ils connaissent et acceptent les dispositions légales d'un OBNL.

# 5. Communiqué n°4:

- Sondage:
  - Montage du sondage sur Facebook pour pallier les problèmes techniques liés au PDF.
  - C'est tout aussi confidentiel.
  - o Maxime Gingras et Delphine Colignon ont commencé à traiter les premiers sondages en les rendant anonymes et en analysant les premiers résultats.
  - Les délais vont être augmentés d'une semaine pour laisser aux membres la possibilité de s'exprimer et pour laisser une chance au questionnaire.
- Le communiqué n°4 vise à informer les membres de cette nouvelle disposition pour remplir le questionnaire.

• Il faut envoyer un accusé de réception aux membres qui ont rempli le questionnaire et un courriel d'excuses aux membres qui ont envoyé un questionnaire vide.

## 6. Confidentialité des publications du COI :

- Maxime Gagnon a envoyé aux membres du COI un communiqué demandant de se prononcer sur les communications.
- Dans ce communiqué, Maxime Gagnon nous demande de voter sur le texte ci après :

Considérant l'absence de politique de communication claire, établie et légitimée au sein de l'organisme communautaire qu'est l'Assemblée constituante citoyenne du Québec (ACCQ) de même qu'au Conseil des opérations (COI);

Considérant l'ambiguïté et les prétentions des uns et des autres qui règnent actuellement et liés au fait que la transparence des communications du COI n'est ni définie et ni encadrée;

Considérant les avis répétés que j'ai personnellement donnés aux membres du COI, aussi bien par écrit que verbalement, et à l'effet que nous devions obtenir au préalable l'autorisation écrite des personnes concernées en matière de diffusion de nature publique;

Considérant que je n'autorisais pas la divulgation de mes communications privées (audio, vidéo, texto, courriel, rencontre Skype du COI, etc.) sans mon consentement explicite et formel;

Considérant l'insouciance et l'absence de prise position formelle de la part membres du COI en cette matière et considérant mon absence à l'assemblée du COI du 1 mars 2016, par la présente et par procuration, je mandate Monsieur Maxime Gingras pour déposer en mon nom la proposition suivante et pour laquelle 1) je demande d'être secondé et 2) demande ensuite le vote sur ma proposition. La proposition se formule comme suit et pour laquelle, moi, Maxime Gagnon, je vote « pour »:

- « Les communications publiques du Conseil des opérations (COI) de l'Assemblée constituante citoyenne du Québec (ACCQ) se limitent exclusivement aux procès-verbaux dûment adoptés par le COI et aux communiqués du COI qui sont explicitement destinés à des fins de diffusion publique. Toute autre communication est interdite sans le consentement explicite des personnes concernées.
  - Nous avons discuté des points suivants :
    - Les discussions du COI n'ont pas de caractère privé et il n'y a rien de préjudiciable pour nos vies personnelles.

- La première partie pourrait être acceptable, mais la deuxième partie « Toute autre communication est interdite sans le consentement explicite des personnes concernées » n'est pas assez claire. Est-ce que par exemple nous ne pouvons pas répondre à une question d'un membre ? Est-ce qu'on peut transmettre des informations informelles à l'orale ?
- Il est problématique dans une association citoyenne de tenir secrètes nos discussions.
  La transparence totale n'est pas forcément envisagée, il y aurait trop de paperasse.
  Cependant l'opacité et l'interdiction totale posent un problème. Comment répondre à un membre qui nous demande où on en est sur tel ou tel projet ?
- Comment distinguer toutes les communications privées et publiques ? Qu'est-ce qui a été publié ou non ? Est-ce que c'est possible de travailler en disant aux autres membres qu'on est tenu au secret et qu'on ne peut pas leur répondre présentement ?
- Les membres du COI sont d'accord pour dire que la diffusion de vidéos sans l'accord des personnes présentes sur lesdites vidéos n'est pas acceptable. Mais s'interdire de parler de nos délibérations n'est pas acceptable.
- Nous voulons travailler vers plus de transparence, et cette proposition ne va pas dans ce sens.
- Nous avons voté comme suit :
- 4 votes contre (Renée Pronovost/Marc Dion/Jean-Pierre Blanchard/Delphine Colignon)
- 1 abstention (Maxime Gingras, qui ne trouve pas la proposition assez claire)
- 1 vote pour (Maxime Gagnon)
- 1 absent (René-Philippe Viens)
- La proposition est rejetée
- Jean-Pierre Blanchard propose que Delphine Colignon écrive un ultimatum à Maxime Gagnon pour lui demander d'accepter le vote ou de démissionner.
- Maxime Gingras appuie.
- La proposition est acceptée à l'unanimité.

## 7. 4<sup>e</sup> rencontre nationale

Reporté à la semaine prochaine

#### 8. Prochaine rencontre:

Prochaine rencontre le 8 mars 2016

# Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> réunion du COI 8 mars 2016

Absent : René-Philippe Viens Maxime Gagnon

#### 1. Présidence et secrétariat.

Secrétaire : Maxime Gingras propose Delphine Colignon. Marc Dion appuie. Président : Maxime Gingras propose Marc Dion. Jean-Pierre Blanchard appuie. Approuvé à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

- Approuvé à l'unanimité comme suit :
  - I. L'OBNL (point 3 du PV)
  - II. Le sondage (point 4 du PV)
  - III. Les démissions de René-Philippe et Maxime Gagnon (point 5 du PV)
  - IV. Liste des priorités pour le site internet (point 6 du PV)

### 3. L'OBNL:

- Alain Bergeron a appelé Renée Pronovost pour la mettre dans la confidence : L'OBNL a déjà été créé. Un groupe d'une quarantaine de membres s'est formé autour d'Alain, dans le secret.
- Le nom de l'OBNL est différent de celui du mouvement. Il n'est pas conforme à ce qui avait été voté lors de la 3<sup>e</sup> nationale : L'Association des constituants et constituantes du Québec 2020.
- Les 3 signataires : Alain Bergeron, Marie-Luce Fortier, Jean-Louis Helstroffer.
- L'OBNL a été créé le 05 février 2016.
- Alain a expliqué que cet OBNL agirait en parallèle du COI. Il ne prendrait pas de décision, mais se contenterait de gérer l'argent.
- Un des 40 membres a payé les 164\$.
- Ces 40 membres se seraient formés en association ? Il y aurait une assemblée générale de ce groupe le 19 et 20 mars à Trois-Rivières pour valider les statuts et règlements de l'OBNL ?
- Alain a écrit (seul ou en groupe ?) des statuts et règlements.

- Selon Alain, ce serait ce nouveau mouvement qui déciderait également du mode de fonctionnement des assemblées ainsi que la création des ateliers constituants.
- Les arguments d'Alain sont les suivants : le mouvement n'avance pas assez vite, en petit groupe c'est plus rapide.

#### Nos discussions:

- L'argent c'est le pouvoir. Si ce groupe gère les finances, et vu l'opacité dans lequel ils travaillent...
- Après 3 mois, les changements sont payants ? Si les statuts et règlements écrits en secret ne sont pas présentés à tous les membres avant le 5 mai, est-ce que ce sera possible de changer (nos finances ne sont pas extensibles) ?
- Les statuts et règlements auraient dû être les mêmes que ceux de l'ACCQ. C'est du moins ce qui avait été voté à la 3<sup>e</sup> nationale.
- De quel droit ce nouveau mouvement s'arroge le droit du mode de fonctionnement des assemblés ainsi que la création des ateliers constituants.
- La dictature va plus vite effectivement, mais ce n'est pas acceptable dans un mouvement démocratique!

## 4. Sondage

- On a reçu autour de 25 sondages PDF et une guarantaine sur Facebook.
- Maxime Gingras a commencé l'analyse qualitative.
- Les résultats seront descriptifs : exemple :
  - ...% des membres sont d'accord avec le manifeste.
  - ...% ne sont pas d'accord pour telle ou telle raison (tableau avec les différentes raisons et exemples)

### 5. Les deux démissions du COI:

- René-Philippe Viens a démissionné pour raison personnelle.
- Maxime Gagnon a démissionné pour cause de désaccord avec les membres du COI sur la politique de communication.
- Parce qu'il ne reste qu'un mois avant la fin de notre mandat, le COI propose de ne pas recruter d'autres membres, mais de s'aider de la compétence spécifique d'autres membres pour la réalisation de certains objectifs par exemple la 4<sup>e</sup> nationale.
- Jean-Pierre Blanchard propose d'adopter cette proposition.
- Marc Dion appuie.
- Adopté à l'unanimité.

## 6. Liste des priorités pour le site internet

- Maxime Gagnon a demandé à François Marchildon de changer les noms du COI sur le site. Il a également fait ajouter les comités dont les membres du COI sont censés être les responsables. Ceci n'a jamais été discuté au COI, il n'avait pas le mandat pour cela.
- Le COI propose donc de rechanger le site en effaçant la référence aux comités. Nous garderons juste trésorier pour Marc Dion et secrétaire pour Delphine Colignon. Pour les autres nous mettrons conseiller/conseillère. Avec un petit commentaire en bas de la page: « Pour toutes questions ou tous commentaires, veillez contacter les membres du COI: coi@constituantecitoyenne.quebec »
- Créer un onglet pour les comités, notamment pour le comité éducation pour diffuser des vidéos, des PV, des exemples de constitutions...
- Mettre un titre sous les vidéos. Retirer la dernière vidéo de Claude St Jarre qui a demandé à ce que la vidéo soit retirée depuis longtemps.
- Créer un onglet FAQ.

## 7. 4<sup>e</sup> rencontre nationale :

- Contenu des deux jours :
  - o Premier jour: ateliers constituants avec les propositions des gens sur place.
  - Deuxième jour :
    - les propositions des ACRQ seront débattues. Les ACRQ doivent nous dire quelles propositions sont prioritaires pour eux.
    - Présentation du Bilan avec échanges

Assemblée générale pour élire le nouveau COI. Il faudra qu'Alain Bergeron clarifie l'OBNL également.

- Marc Dion s'est renseigné sur les salles :
  - Une des salles (Chavigny) : 700\$ pour les deux jours.
  - L'autre salle (Salle de la Société Saint-Jean-Baptiste): entre 50 et 60 personnes. Salle qui serait gratuite, car l'ACCQ s'inscrit dans les idées de la société Saint-Jean-Baptiste. Ça ferait un bon bénéfice pour l'ACCQ. Toilettes/Tables/Chaises/Écrans/ Micros disponibles. Il faut amener les ordinateurs.

Date à confirmer : le 9/10 avril ou le 16/17 avril.

# 8. Prochaine rencontre:

• Mardi 15 mars 2016

# Les démissions du COI: mars-avril 2016

Trois membres du COI ont remis leur démission. Il y a d'abord Maxime Gagnon, qui a diffusé un communiqué à cette fin. Il y a aussi Delphine Colignon et Renée Pronovost, qui ont pris leur décision après la prise de connaissance par le COI de la création de l'ACCQ2020. Les membres du COI qui restent sont donc Jean-Pierre Blanchard, Marc Dion, Maxime Gingras et René Philippe Viens.

Avant la réunion du 5 avril, les membres du COI se sont réunis de manière plus informelle. Des réunions se sont parfois tenues à trois personnes seulement. Il s'agissait plus de discussions informelles que de réunions du COI proprement dites.

Le Conseil des opérations de l'ACCQ

Procès-verbal de la réunion du 5 avril 2016, 20 h

Présences et absences

Présents : Jean-Pierre Blanchard, Maxime Gingras et René Philippe Viens.

Absent: Marc Dion.

Invités: François Marchildon et Vincent Noël.

Présidence et secrétariat

La réunion s'est déroulée sans présidence, et Maxime a pris des notes pendant la

rencontre.

Déroulement de la réunion

Durant la première heure de la réunion, il a surtout été question du forum de

l'ACCQ en construction avec François, l'administrateur du forum. Vincent s'est joint à

la réunion pour la deuxième heure, et la discussion a porté sur la rencontre Web du 3

avril dernier; sur le communiqué no 5 du CO; sur la rencontre nationale prévue les 14

et 15 mai prochains; sur les comités spéciaux existant dans l'ACCQ; et sur le rôle du CO

dans l'ACCQ.

Le forum de l'ACCQ

En partage d'écran, François nous a présenté la première version du forum de

l'ACCQ. Nous nous sommes principalement demandé ce qui devait être fait avant le

29

lancement officiel du forum sur le site Web de l'ACCQ. Voici les points essentiels qui en sont ressortis :

- (1) La structure du forum en « sous-forums », dans cette première version, est le fruit du travail de deux personnes seulement. Le comité « Forum » devrait consulter d'autres personnes afin d'améliorer la structure avant le lancement officiel. Il est à noter qu'après le lancement officiel, un sous-forum portera précisément sur la structure et le fonctionnement du forum, ce qui permettra de continuer les échanges à ce sujet avec tous les inscrits.
- (2) Le forum n'a toujours aucun règlement. Les règlements adoptés avant le lancement devront être des règlements de base, simples, minimalistes. Ils concerneront par exemple la nécessité de s'exprimer de manière respectueuse. Le comité « Forum » pourra s'inspirer des règlements de forums existants pour adopter une première version des règlements. Après le lancement officiel, il sera possible de continuer les échanges au sujet des règlements dans le sous-forum portant sur la structure et le fonctionnement du forum.
- (3) François est actuellement le seul administrateur du forum. L'administrateur a tous les pouvoirs sur le forum. Étant donné l'importance de ces pouvoirs, ils ne peuvent être accordés qu'à des personnes en qui on peut avoir totalement confiance. Le ou les administrateurs accordent des permissions aux autres utilisateurs du forum. Le point 4 traite des modérateurs, une catégorie d'utilisateurs ayant des permissions spéciales, et le point 5 traite des permissions actuellement accordées aux utilisateurs ordinaires. Il est à noter que chaque ACRQ aura un sous-forum à elle et pourra désigner une ou plusieurs personnes ayant les pouvoirs d'administrateur dans son sous-forum.

- (4) Les modérateurs doivent veiller à l'application des règlements du forum et pourraient, par exemple, retirer une publication irrespectueuse ou éditer cette publication. Avant le lancement du forum et après avoir écrit les règlements de base, le comité « Forum » devra réunir une équipe de trois modérateurs et déterminer leur rôle ainsi que les permissions qui leur seront accordées. Il est à noter que chaque ACRQ aura un sous-forum à elle et pourra désigner une ou plusieurs personnes ayant les pouvoirs de modérateur dans son sous-forum.
- (5) Puisqu'il n'y a pour l'instant aucun modérateur, les seules permissions accordées actuellement aux utilisateurs du forum sont les suivantes : (a) les invités : tout le monde, même les non-inscrits, peut lire le contenu du forum; (b) les inscrits : toute personne qui s'inscrit au forum peut ajouter un sujet dans un sous-forum et écrire dans les sujets existants, sauf dans les sous-forums appartenant aux ACRQ autres que la sienne, qui sont en lecture seule pour cette personne. Le comité « Forum » se penche sur la création de la catégorie des « récemment inscrits » : ces utilisateurs devraient faire approuver par un modérateur leurs trois premières publications sur le forum avant de devenir officiellement inscrits.
- (6) Il faut lancer un appel à tous pour que les personnes intéressées à relever les défis du comité « Forum » se joignent à ce comité.
- (7) Le lancement du forum pourrait combler les importantes lacunes en matière d'outils de communication à l'ACCQ. Il semble qu'il est temps de remplacer le cocktail « Facebook, courriel et téléphone ». Ces outils de communication rudimentaires limitent grandement la capacité du CO à remplir son mandat de coordination; en outre, ces outils favorisent l'exclusion des membres dans certains sujets et ils favorisent l'opacité au sein de l'ACCQ. Un forum n'est peut-être pas l'outil parfait et ce

n'est peut-être pas très tendance en 2016; cependant, les fonctionnalités d'un forum sont nettement plus intéressantes et utiles que celles de Facebook, par exemple.

### La rencontre Web du 3 avril dernier

Vincent nous a rappelé les objectifs de cette rencontre : dans le contexte de « crise » à l'ACCQ, il fallait laisser les gens s'exprimer, ramener les troupes et retirer des leçons de ces événements. Vincent a mentionné que le comité « Prise de décisions », lancé par Rémi Lesmerises, est né de cette rencontre. Ce comité vise à recommander un processus de prise de décisions à l'ACCQ.

Lors de cette rencontre, il s'agissait aussi de tester la plateforme WebEx en essai gratuit. Un essai gratuit permet à 25 personnes ou groupes de personnes de se joindre à la conversation. Pour 100 \$ par mois, il serait possible de rejoindre 100 personnes ou groupes de personnes. Cela signifie, par exemple, qu'il serait possible de tenir des « rencontres nationales » avec un nombre bien plus considérable de participants qu'à l'accoutumée. Ce ne sont pas tous les membres de l'ACCQ, en effet, qui ont le temps et les moyens de se déplacer aux rencontres nationales.

En gros, l'expérience WebEx semble avoir bien fonctionné. Il n'y a pas eu de problèmes techniques majeurs telle une interruption complète de la rencontre. Pour la prochaine expérience, il serait recommandé de diviser les tâches. Par exemple, il faudrait distinguer les organisateurs de la rencontre, qui s'assurent du bon fonctionnement sur le plan technique; la présidence, qui remplit ses fonctions habituelles; et les responsables du clavardage.

## Le communiqué no 5

Les principaux changements à apporter au communiqué no 5 concernent, d'une part, les explications portant sur la rencontre nationale des 14 et 15 mai, et d'autre part, les explications portant sur les comités spéciaux existant dans l'ACCQ.

### La rencontre nationale des 14 et 15 mai

Il faudrait vérifier si la salle de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Trois-Rivières, offre la connexion Internet nécessaire à l'utilisation de la plateforme WebEx. Dans l'affirmative, il serait possible d'utiliser la plateforme afin de favoriser la participation du plus grand nombre de membres possible au renouvellement du CO, qui aura lieu, en principe, lors de la « journée de travail » de la rencontre nationale (le 15 mai). Dans la négative, il faudrait se demander s'il ne faudrait pas songer à la location d'une autre salle ou à un autre moyen de faire participer le plus grand nombre de membres possible au renouvellement du CO.

Par ailleurs, les discussions ont conduit à la nécessité de former un comité organisateur pour cette rencontre. Jusqu'à présent, le CO a beaucoup travaillé sur cette rencontre, mais il a besoin d'aide.

## Les comités spéciaux existant dans l'ACCQ

Le CO doit annoncer l'existence de comités spéciaux dans le communiqué no 5 :

(1) le comité « Forum », chargé de proposer un outil de communication;

- (2) le comité « Prise de décisions », chargé de recommander un processus de prise de décisions;
- (3) le comité organisateur de la rencontre des 14 et 15 mai prochains, chargé d'assurer le bon fonctionnement de la rencontre;
- (4) le comité Chouard, chargé de rassembler des idées au sujet de la venue possible d'Étienne Chouard à l'automne 2016.

Le CO doit être le lien entre ces comités et les membres. Il doit s'assurer que l'ensemble est coordonné, c'est-à-dire que le travail n'est pas dédoublé ni contradictoire.

## Le rôle du CO dans l'ACCQ

Toutes ces discussions ont abouti à la question du rôle du CO dans l'ACCQ. Nous avons convenu que le CO, dans l'ACCQ, devrait avoir uniquement le mandat de coordonner les comités pris en charge par les membres et d'assurer la communication entre les membres. Le CO ne devrait pas prendre sur lui la responsabilité de tous ces comités : c'est une charge bien trop lourde pour un comité de sept personnes. Le mandat de coordination du CO est un mandat en soi qui est assez complexe et lourd. Même l'organisation des rencontres nationales devrait être retirée au CO. Le CO ne devrait pas non plus avoir la responsabilité d'organiser des sondages imposants : un comité spécial peut très bien s'en charger.

Cela dit, le mandat de coordination du CO pourrait être grandement facilité s'il a des outils appropriés à sa disposition. Un outil tel que le forum, pour les communications, serait tout à fait approprié. Ainsi, lorsqu'un nouveau comité se

forme, le CO peut créer un sous-forum, que tout le monde peut voir, et grâce auquel les initiateurs du comité définissent leur mandat en collaboration avec tous les membres, en toute transparence; les initiateurs du comité peuvent aussi y recruter des volontaires et informer les membres de l'ACCQ de l'avancement de leurs travaux. L'existence d'une structure de communications aussi transparente pourrait régler bien des problèmes que nous avons connus à l'ACCQ.